

I - CONSTATS ACTUELS ET BESOINS FUTURS

L'axe CAEN - FLERS a fait l'objet de plusieurs études ces dernières années, tant dans le Calvados que dans l'Orne, pour mettre en adéquation les besoins et attentes des usagers de cette route avec les aménagements à proposer. Ces constats portent sur les trafics recensés sur cet itinéraire, les accidents et leur gravité et sur l'environnement économique et démographique de la zone d'étude.

I.1 - Les trafics actuels

Les Trafics Moyens Journaliers Annuels (T.M.J.A.) en véhicules/jours disponibles relevés en différents points de la RD 562 / 962 donnent les chiffres suivants :

	1992	1995	1996	1997	2001	2002
SAINT-ANDRE-SUR-ORNE	-	-	-	-	18 360 (PL : 6.8 %)	-
SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY	-	14 500	14 202	-	-	-
MAY-SUR-ORNE	-	13 086	13 854	-	15 160 (PL : 6.7 %)	-
LAIZE-LA-VILLE	-	-	-	-	12 860 (PL : 6.7 %)	-
SAINT-LAURENT-DE-CONDEL	-	7 421	7 709	-	-	9 560 (PL : 8.7 %)
MOUTIERS-EN-CINGLAIS	-	8 460	8 290	-	-	9 200 (PL : 7.9 %)
THURY-HARCOURT	7 109	-	-	-	-	9 660 (PL : 7.5 %)
SAINT-REMY-SUR-ORNE						5 610 (PL : 13.9 %)
CLECY	-	7 104	7 302	-	6 876 (PL : 9.8 %)	-
CONDE-SUR-NOIREAU	-	-	-	-	-	9 240 (PL : 9.6 %)
Limite département Calvados / Orne	-	-	-	8 404	-	9 500 (PL : 8.0 %)
Limite département de l'Orne / FLERS						8 700

La RD 562 / 962 se caractérise aujourd'hui par un trafic très important ; 65 % de l'itinéraire CAEN - FLERS supportent un trafic supérieur à 9 000 véhicules/jour.

Accidentologie : sites à caractère accidentogène élevé



Echelle 1/180 000 ème
IGN Carte n° R04-11
Carte routière Basse et
Haute Normandie

PR 25 au
PR 35
23 Accidents
7 Tués
10 Blessés
Graves
17 Blessés
Légers

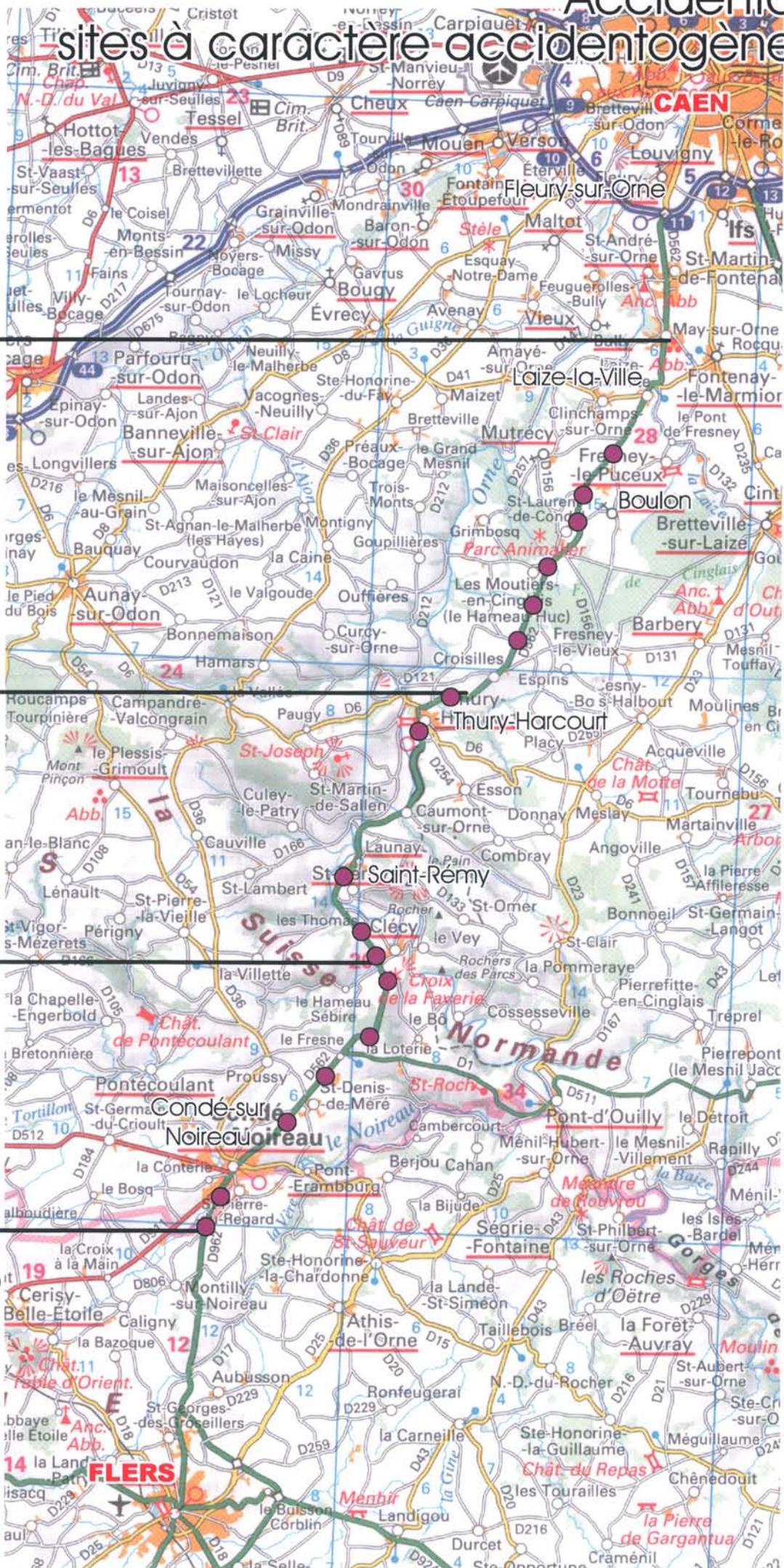
PR 12 au
PR 25
36 Accidents
2 Tués
19 Blessés
Graves
30 Blessés
Légers

PR 0 au
PR 12
40 Accidents
8 Tués
29 Blessés
Graves
21 Blessés
Légers

(Localisation
non précisée)
34 Accidents
5 Tués
17 Blessés
Graves
28 Blessés
Légers

Période 1^{er} Janvier 1997 - 31 Juillet 2002

Période 1992 - 2000



I.2 - L'accidentologie

Cet itinéraire, constitué à l'heure actuelle de sections à 2 voies et à 3 voies, présente un caractère accidentogène marqué.

Le bilan dressé pour la période 1997 - juillet 2002 sur les sections de RD 562 et RD 962 considérées fait en effet apparaître un total de 112 accidents corporels ayant fait 165 victimes réparties, de la manière suivante :

	Accidents	Tués	Blessés graves	Blessés légers
Calvados et Orne	112	18	66	81
Calvados	99	17	58	68
Orne	13	1	8	13

Le **taux d'accident** pour 100 millions de km parcourus (critère courant d'évaluation du caractère accidentogène des voiries) est **20 % supérieur** à celui mesuré au niveau national pour une chaussée à 2 voies.

	Taux d'accident	Gravité pour 100 accidents		
		Tués	Blessés graves	Blessés légers
Calvados et Orne	19.12	16.1	58.9	72.3
Calvados	20.4	17.2	58.6	68.7
Orne	13.0	7.7	61.5	100.0
<i>Réseau national, route à 2 voies : Circulaire 98-99 du 20/10/98</i>	<i>16.5</i>	<i>19</i>	<i>61</i>	<i>110</i>
<i>Réseau national, route à 3 voies : Circulaire 98-99 du 20/10/98</i>	<i>13.1</i>	<i>21</i>	<i>58</i>	<i>104</i>
<i>Réseau national, route à 2 x 2 voies : Circulaire 98-99 du 20/10/98</i>	<i>9.6</i>	<i>21</i>	<i>67</i>	<i>102</i>

Le **taux d'accident (19.12)** constaté aujourd'hui sur les sections de RD 562 et RD 962 considérées est **plus de deux fois supérieur** au taux moyen d'accident d'une 2X2 voies (9.6).

I.3 - Le contexte socio-économique

Les caractéristiques socio-économiques de la zone d'étude sont situées au préalable dans le cadre général des départements du Calvados et de l'Orne.

I.3.1 - Le cadre départemental

A - Caractéristiques démographiques des départements du Calvados et de l'Orne

(Sources : - INSEE - RGP 1990 et 1999 ;
- « Onze Territoires pour une région » - 2001).

Le département du Calvados compte 648 385 habitants en 1999, pour une superficie de 5 548 km², soit une densité de 117 habitants au km².

Le département de l'Orne, quant à lui, compte 292 337 habitants pour une superficie de 6 103 km², ce qui donne une densité de 48 habitants au km² et en fait donc un département peu dense et au caractère rural très marqué.

Cette différence entre les deux départements se retrouve aussi en terme d'évolution démographique.

	Evolution 1975-1982 (%)	Evolution 1982-1990 (%)	Evolution 1990-1999 (%)
Département du Calvados	+ 5.1	+ 4.9	+ 4.8
Département de l'Orne	+ 0.7	- 0.8	- 0.3
Département de la Manche	+ 3.2	+ 2.9	+ 0.4
Région Basse-Normandie	+ 3.4	+ 3.0	+ 2.2

Ainsi, l'évolution du nombre d'habitants est constamment positive depuis 1975 pour le Calvados ; ce dernier est d'ailleurs à l'origine de l'essentiel de la progression de la population bas-normande. De par ses fonctions universitaires et le dynamisme de son économie, le Calvados suscite en effet de plus en plus d'installations de nouveaux habitants.

Pour le département de l'Orne, la population décroît depuis 1982. Les pertes les plus importantes affectent le Bocage, le bassin de FLERS a ainsi perdu plus de 2 400 habitants entre 1990 et 1999.

Pour le département du Calvados, la croissance observée est imputable pour l'essentiel aux mouvements naturels ; le solde migratoire est également positif mais de manière moindre.

Pour l'Orne, le solde naturel est également positif, mais il n'arrive pas à compenser les mouvements migratoires très largement négatifs depuis plusieurs décennies.

Le département de l'Orne est caractérisé par un habitat dispersé et un réseau serré de gros bourgs (généralement chefs lieux de cantons). Ces caractéristiques se retrouvent pour certains secteurs géographiques du Calvados (bocage virois, Suisse Normande,...) ; néanmoins dans les zones de plaine (CAEN, FALAISE,...), ce département présente un autre visage : celui d'un habitat groupé au sein de bourgs où l'habitat isolé est presque inexistant.

B - Population active

(Sources : - INSEE - RGP 1990 et 1999 ;
- « Onze Territoires pour une région » - 2001).

Le tableau suivant montre l'évolution du nombre d'actifs ayant un emploi dans les départements du Calvados, de l'Orne, et, à titre comparatif, de la Manche, ainsi que dans certaines unités urbaines^(*).

Entités territoriales	Nombre d'actifs ayant un emploi		
	1990	1999	Evolution 1990-1999 (%)
Unité urbaine de CAEN	73 541	74 282	+ 1.01
Unité urbaine de CONDE-SUR-NOIREAU	2 333	2 655	+ 13.8
Unité urbaine de VIRE	6 745	6 364	- 5.7
Unité urbaine de FALAISE	2 960	3 036	+ 2.6
Département du Calvados	239 405	250 688	+ 4.7
Unité urbaine d'ALENCON	15 825	17 342	+ 9.6
Unité urbaine d'ARGENTAN	6 901	6 405	- 7.2
Unité urbaine de FLERS	9 280	8 690	- 6.4
Département de l'Orne	116 640	112 295	- 3.7
Unité urbaine de CHERBOURG	35 245	32 481	- 7.8
Unité urbaine de SAINT-LO	11 453	10 526	- 8.1
Département de la Manche	187 497	183 379	- 2.2
Région Basse-Normandie	543 542	546 362	+ 0.5

Parmi les trois départements bas-normands, le Calvados est le seul à voir son nombre d'actifs progresser entre 1990 et 1999. Il est d'ailleurs à noter l'importante augmentation (+ 13.8 %) observée pour l'unité urbaine de CONDE-SUR-NOIREAU.

Pour les deux autres départements, la population active ayant un emploi décroît depuis 1990.

Sur l'ensemble de la région Basse-Normandie, la progression de la population active est modeste : + 0.6 % (croissance au niveau national : 3.3 %). La dernière décennie voit les grandes tendances passées se prolonger dans la région, le secteur tertiaire (en particulier les services) poursuivant son développement, l'emploi industriel diminuant (plus lentement néanmoins que dans le reste de la France), et l'agriculture étant depuis plusieurs décennies confrontée à un profond déclin de ses effectifs.

L'emploi s'est installé de manière privilégiée dans les communes de taille moyenne situées dans les grandes périphéries urbaines. Une telle spécialisation des territoires a pour conséquence d'entraîner une intensification des déplacements liés aux activités professionnelles. La part des bas-normands devant quitter leur commune pour travailler est ainsi passée de 51 % à 62 % en dix ans.

C - Les activités économiques

(Source : INSEE - RGP 1990 et 1999.)

En 1999, la population active ayant un emploi bas-normande se répartit de la manière suivante :

	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Département du Calvados	13 010	5.2	47 406	18.9	13 922	5.6	175 797	70.3
Département de la Manche	18 859	10.3	36 573	20.0	13 226	7.2	114 556	62.5
Département de l'Orne	10 876	9.8	27 874	24.8	6 987	6.2	66 494	59.2
Région Basse-Normandie	42 745	7.8	111 853	20.5	34 135	6.3	356 847	65.4

A l'image de la région Basse-Normandie, les trois départements, et notamment le département du Calvados, se caractérisent par la prédominance du secteur tertiaire.

Vient ensuite le secteur de l'industrie qui occupe en moyenne un emploi sur cinq.

(*) Unité urbaine : une ou plusieurs communes sur le territoire desquelles se trouve un ensemble d'habitations qui présentent entre elles une continuité et comportent au moins 2000 habitants.

L'agriculture, bien qu'en très net déclin, concerne encore un emploi sur dix pour les départements de l'Orne et de la Manche ; pour le Calvados, le pourcentage observé est moindre : seulement 5.2 %.

Néanmoins, de manière générale, la Basse-Normandie est la région française qui a connu la plus forte croissance économique entre 1982 et 1996.

La région a fondé son développement sur trois pôles d'activités industrielles déjà bien ancrées régionalement : l'agro-alimentaire, l'automobile et l'électronique ; pour ce dernier secteur le constat est cependant à nuancer, l'industrie des équipements électriques et électroniques ayant été mise à mal très récemment.

Poids du secteur dans l'effectif salarié total	
Automobile	31.9 %
Equipements électriques et électroniques	19.9 %
Agro-alimentaire	14.8 %

❖ L'agro-alimentaire

L'agro-alimentaire est représenté par quelques grands groupes (BESNIER - BONGRAIN - NESTLE) ; il poursuit son ascension en se diversifiant notamment dans les plats cuisinés et les produits de la mer.

❖ L'automobile

La filière automobile est particulièrement bien représentée en Basse-Normandie. La présence de RENAULT TRUCKS et CITROËN a entraîné un développement exceptionnel de l'ensemble des métiers de l'automobile : mécanique, plasturgie et travail des métaux. Parmi les plus importants équipementiers présents, on peut citer : BERTRAND FAURE, MAGNETI-MARELLI, BOSCH, FILTRAUTO, MGI COUTIER, HONEY WELL, MERITOR,... qui à leur tour font travailler de nombreuses PME/PMI sous-traitantes.

❖ L'électronique

Ce secteur a très récemment connu d'importantes difficultés avec notamment la fermeture de MOULINEX, autrefois fleuron de l'industrie bas-normande. Néanmoins, aux quelques grands de l'électronique toujours présents, il faut ajouter le développement rapide de PME / PMI particulièrement pointues : NOMAÏ, ELDIM, DIGIPRESS,...

S'appuyant sur les points traditionnellement forts de l'industrie, la région Basse-Normandie se caractérise également par l'affirmation de la haute technologie, notamment dans quatre grands domaines de compétences :

- Electronique, monétique, intelligence artificielle ;
- Bio-pharmaceutique et bio-médical ;
- Physique de la matière et du rayonnement ;
- Techniques de l'environnement contrôlé.

❖ L'imprimerie - édition

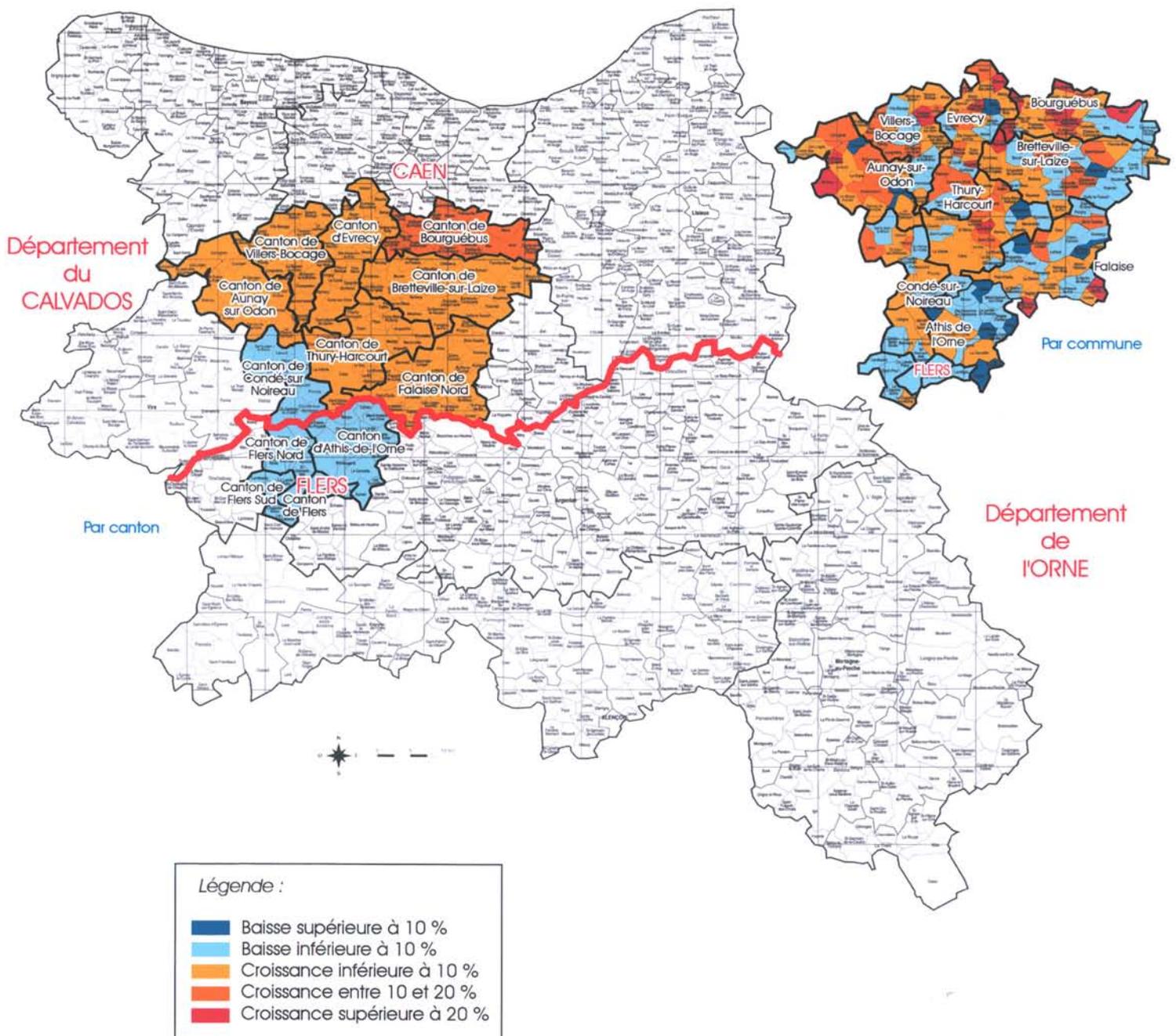
L'industrie de l'édition, de l'imprimerie et de la reproduction est implantée depuis longtemps en Basse-Normandie. Elle regroupe 4 600 salariés, soit 4.3% des salariés industriels.

Les branches de l'imprimerie et de l'édition sont particulièrement bien représentées à CONDE-SUR-NOIREAU, premier pôle de la région Basse Normandie pour l'imprimerie, avec notamment les entreprises :

- CORLET Imprimerie SARL - 302 salariés ;
- Imprimerie TONNELIER - 112 salariés.

La qualité des réseaux pour la région Basse-Normandie, mais également leur fluidité et l'accessibilité aux entreprises sont des facteurs déterminants dans le choix des entrepreneurs ; la route constitue un outil fort d'aménagement du territoire.

Evolution de la Population entre 1990 et 1999



I.3.2 - Les caractéristiques démographiques de la zone d'étude

(Source : INSEE - RGP 1990 et 1999).

- Préambule : l'organisation territoriale
- **Pays** : la zone d'étude appartient au Pays de CAEN et au Pays du Bocage Ornais.
- **Intercommunalité** : les structures intercommunales qui concernent la zone d'étude sont :
 - La Communauté d'Agglomération de Caen la Mer (29 communes) ;
 - La Communauté de Communes des Rives de l'Odon ;
 - La Communauté de Communes d'EVRECY-Orne-Odon ;
 - La Communauté de Communes Plaine Sud de CAEN ;
 - La Communauté de Communes du Cingal ;
 - La Communauté de Communes de la Suisse Normande ;
 - La Communauté de Communes du Pays de CONDE et de la Druance ;
 - La Communauté de Communes du Pays de Falaise ;
 - La Communauté de Communes du Bocage d'ATHIS-DE-L'ORNE ;
 - La Communauté d'Agglomération du Pays de FLERS.
- Evolution démographique

A noter que l'INSEE traite à part les statistiques liées à l'agglomération de FLERS, bien que cette dernière fasse partie du canton de FLERS Sud, d'où dans les tableaux la distinction entre trois cantons : FLERS Nord, FLERS Sud et FLERS.

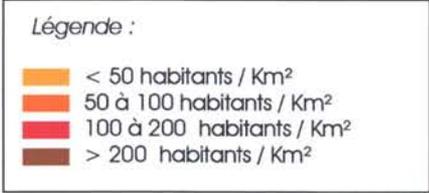
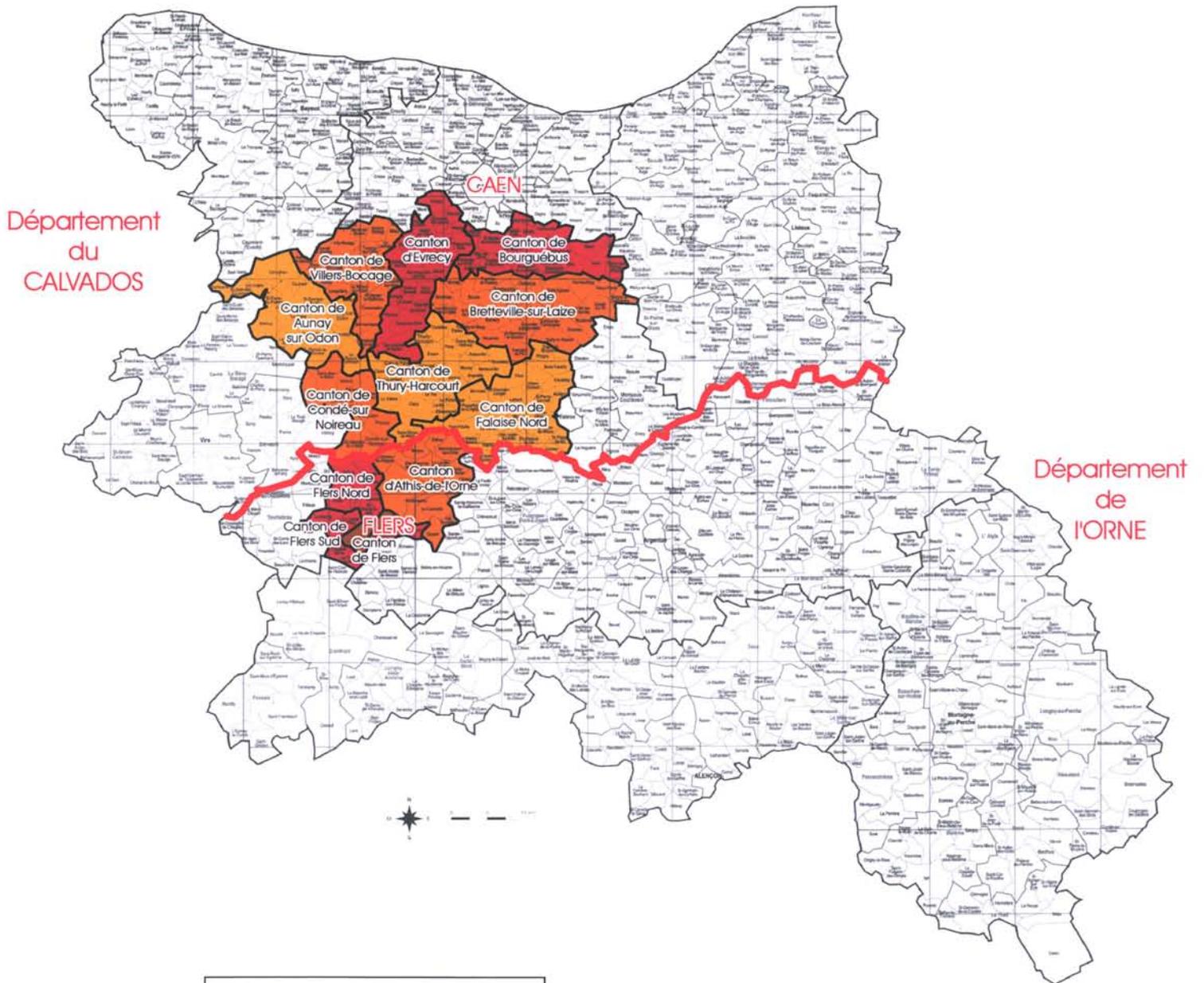
Le bilan démographique des cantons qui constituent la zone d'étude est plus ou moins fluctuant.

	Population totale (hab)				Evolution (%)			Densité 1999 (hab/km ²)
	1975	1982	1990	1999	1975- 1982	1982- 1990	1990- 1999	
AUNAY-SUR-ODON	7 533	7 497	7 285	7 790	- 0.5	- 2.8	+ 6.9	45
BOURGUEBUS	12 361	14 487	17 568	19 432	+ 17.2	+ 21.3	+ 10.6	136
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	10 755	11 909	12 413	12 810	+ 10.7	+ 4.2	+ 3.2	53
EVRECY	10 083	13 178	16 465	17 904	+ 30.7	+ 24.9	+ 8.7	111
THURY-HARCOURT	8 155	8 478	8 851	9 121	+ 4.0	+ 4.4	+ 3.1	49
VILLERS-BOCAGE	6 851	8 013	8 913	9 266	+ 17.0	+ 11.2	+ 4.0	65
CONDE-SUR-NOIREAU	10 085	9 789	9 019	8 606	- 2.9	- 7.9	- 4.6	82
FALAISE NORD	9 171	8 952	8 896	8 953	- 2.4	- 0.6	+ 0.6	46
Département du Calvados	560 967	589 559	618 478	648 385	+ 5.1	+ 4.9	+ 4.8	117
ATHIS-DE-L'ORNE	7 534	7 818	7 788	7 342	+ 3.8	- 0.4	- 5.7	52
FLERS Nord	5 237	5 986	6 145	6 107	+ 14.3	+ 2.7	- 0.6	115
FLERS Sud	4 650	5 545	6 038	5 896	+ 19.3	+ 8.9	- 2.4	116
FLERS	20 480	18 911	17 888	16 947	- 7.7	- 10.2	- 5.3	801
Département de l'Orne	293 523	295 472	293 204	292 337	+ 0.7	- 0.8	- 0.3	48
Total de la zone d'étude	112 895	120 563	127 269	130 174	+ 6.8	+ 5.6	+ 2.3	81
Département de la Manche	451 662	465 948	479 636	481 471	+ 3.2	+ 2.9	+ 0.4	81
Région Basse-Normandie	1 306 152	1 350 979	1 391 318	1 422 193	+ 3.4	+ 3.0	+ 2.2	81

Les cantons concernés ont connu au fil des trois dernières périodes intercensitaires des situations plus ou moins contrastées ; ainsi plusieurs types d'évolution démographique s'observent :

- les cantons qui, depuis 1975, ont vu leur nombre d'habitants augmenter de manière plus ou moins marquée. Il s'agit des cantons de BOURGUEBUS, BRETTEVILLE-SUR-LAIZE, EVRECY, THURY-HARCOURT et VILLERS-BOCAGE ;
- les cantons de AUNAY-SUR-ODON et de FALAISE Nord ont, après un déclin démographique, vu leur population augmenter durant la dernière période intercensitaire (1990-1999) ;
- un seul canton, CONDE-SUR-NOIREAU, a vu sa population décroître constamment depuis 1975 ;
- les trois cantons ornais, ATHIS-DE-L'ORNE, FLERS Nord et FLERS Sud (dont FLERS), voient, quant à eux, depuis une ou deux décennies leur population diminuer.

Densité



De manière générale, les cantons situés au Nord de la zone d'étude bénéficient de l'attraction de l'agglomération caennaise. Le bassin de FLERS a, quant à lui, enregistré le déclin démographique le plus marqué des territoires bas normand entre 1990 et 1999.

Les variations de population que connaissent les cantons de la zone d'étude sont majoritairement imputables aux mouvements migratoires (cf tableau ci après).

	Taux de variation annuel dû au solde naturel (%)		Taux de variation annuel dû au solde migratoire (%)		Taux de variation annuel total (%)	
	1982-1990	1990-1999	1982-1990	1990-1999	1982-1990	1990-1999
AUNAY-SUR-ODON	+ 0.33	+ 0.24	- 0.69	+ 0.51	- 0.36	+ 0.75
BOURGUEBUS	+ 0.73	+ 0.62	+ 1.70	+ 0.51	+ 2.44	+ 1.13
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	+ 0.42	+ 0.39	+ 0.10	- 0.04	+ 0.52	+ 0.35
EVRECY	+ 0.77	+ 0.51	+ 2.05	+ 0.42	+ 2.82	+ 0.93
THURY-HARCOURT	- 0.02	- 0.20	+ 0.56	+ 0.53	+ 0.05	+ 0.33
VILLERS-BOCAGE	+ 0.43	+ 0.35	+ 0.91	+ 0.08	+ 1.34	+ 0.43
CONDE-SUR-NOIREAU	+ 0.29	+ 0.16	- 1.31	- 0.68	- 1.02	- 0.52
FALAISE NORD	+ 0.11	+ 0.14	- 0.19	- 0.07	- 0.08	+ 0.07
Département du Calvados	+ 0.59	+ 0.43	+ 0.01	+ 0.10	+ 0.60	+ 0.53
ATHIS-DE-L'ORNE	+ 0.15	- 0.05	- 0.20	- 0.60	- 0.05	- 0.65
FLERS Nord	+ 0.35	+ 0.19	- 0.02	- 0.26	+ 0.33	- 0.07
FLERS Sud	+ 0.48	+ 0.41	+ 0.59	- 0.67	+ 1.07	- 0.26
FLERS	+ 0.64	+ 0.30	- 1.34	- 0.90	- 0.69	- 0.60
Département de l'Orne	+ 0.29	+ 0.16	- 0.39	- 0.19	- 0.10	- 0.03
Total de la zone d'étude	+ 0.39	+ 0.26	+ 0.18	- 0.10	+ 0.57	+ 0.16
Département de la Manche	+ 0.39	+ 0.24	- 0.02	- 0.20	+ 0.36	+ 0.04
Région Basse-Normandie	+ 0.45	+ 0.31	- 0.09	- 0.06	+ 0.37	+ 0.24

En terme de densité, les cantons situés en périphérie immédiate des agglomérations de CAEN et de FLERS possèdent globalement des densités élevées (supérieures à 100 habitants/km²). Entre ces deux pôles, la densité décroît pour devenir inférieure à 50 habitants/km² pour les trois cantons « centraux ».

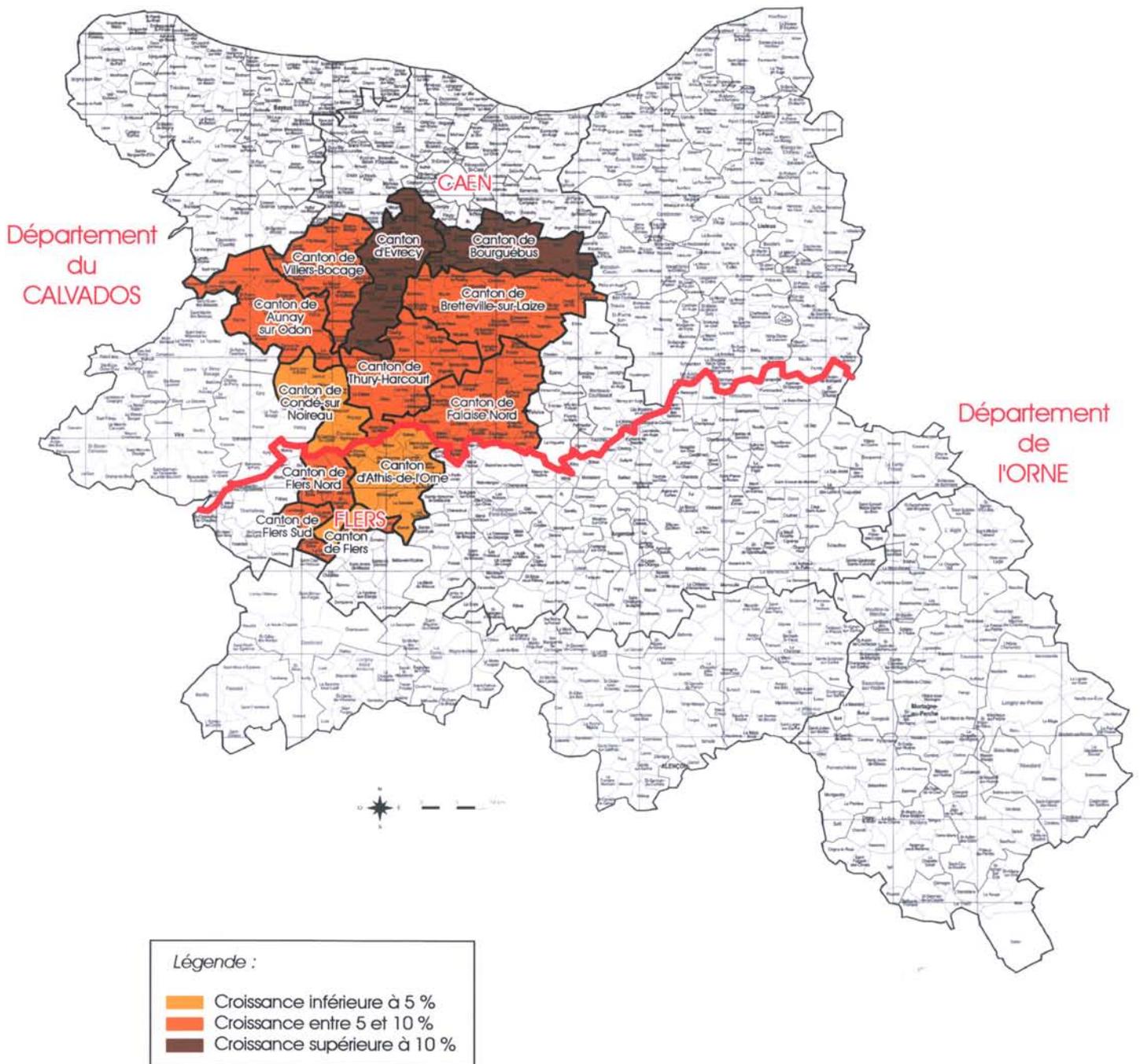
- Structure démographique

	0-19 ans (%)	20-39 ans (%)	40-59 ans (%)	60-74 ans (%)	75 ans ou plus (%)
AUNAY-SUR-ODON	26.7	28.5	23.2	13.6	8.0
BOURGUEBUS	29.6	27.0	29.0	10.6	3.8
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	27.7	27.1	28.0	12.3	4.9
EVRECY	29.3	25.6	30.4	10.7	4.0
THURY-HARCOURT	24.3	25.8	25.0	15.3	9.6
VILLERS-BOCAGE	26.9	26.8	26.3	12.2	7.7
CONDE-SUR-NOIREAU	23.1	25.8	24.8	16.7	9.7
FALAISE NORD	25.3	25.1	26.2	16.3	7.2
Département du Calvados	25.6	28.5	25.5	13.2	7.2
ATHIS-DE-L'ORNE	23.5	24.1	25.9	17.6	8.9
FLERS Nord	25.3	23.3	29.0	15.6	6.8
FLERS Sud	26.5	23.0	30.9	14.7	4.8
FLERS	24.5	28.1	23.2	15.4	8.8
Département de l'Orne	24.6	25.0	25.4	16.0	9.0
Total de la zone d'étude	26.1	25.8	26.8	14.3	7.0
Département de la Manche	25.0	25.4	24.7	16.1	8.8
Région Basse-Normandie	25.2	26.7	25.2	14.7	8.1

Plus de la moitié des cantons, et plus particulièrement ceux du département de l'Orne, se caractérisent par une assez faible proportion de jeunes. Ce déficit de jeunes, qui s'exilent généralement vers des bassins offrant des emplois correspondant davantage aux attentes des actifs ou susceptibles d'accueillir des jeunes désirant poursuivre des études supérieures, accélère le vieillissement de la population ornaise ; et ce plus particulièrement dans les zones rurales.

Sur les autres cantons, les jeunes sont davantage représentés.

Evolution du nombre de logements entre 1990 et 1999



L'analyse démographique met en évidence les points suivants :

- des cantons majoritairement ruraux caractérisés par un poids démographique constant mais faible comparé aux cantons situés en périphérie plus ou moins immédiate de l'agglomération caennaise ;
- une population vieillissante dans ces mêmes cantons situés en retrait de la zone d'attraction de CAEN.

Ce constat traduit le manque évident d'attractivité des cantons au caractère plus rural. Cette situation s'explique par leur éloignement géographique du pôle urbain dynamique que constitue CAEN où sont concentrés les emplois et les services.

L'absence d'un réseau routier départemental performant ne permet pas de compenser ce handicap de l'éloignement en réduisant les temps de trajet.

L'attractivité des territoires ruraux pour les entreprises nécessaires à la création d'emplois et à la fixation de la population est ainsi compromise.

Sans un aménagement équilibré de l'ensemble du territoire, le processus « d'aspiration » du potentiel humain et économique des zones rurales pour l'agglomération caennaise risque de perdurer. Un redéploiement démographique sur certaines communes éloignées des centres urbains ne sera possible que par la réduction des handicaps des communes rurales.

I.3.3 - L'analyse du logement dans la zone d'étude

(Source : INSEE - RGP 1990 et 1999).

- Evolution du nombre de logements

	Nombre total de logements		Evolution 1990-1999 (%)
	1990	1999	
AUNAY-SUR-ODON	3 185	3 412	+ 7.1
BOURGUEBUS	5 762	6 775	+ 17.6
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	4 498	4 820	+ 7.2
EVRECY	5 515	6 447	+ 16.9
THURY-HARCOURT	4 005	4 325	+ 8.0
VILLERS-BOCAGE	3 266	3 561	+ 9.0
CONDE-SUR-NOIREAU	4 019	4 106	+ 2.2
FALAISE NORD	3 770	3 962	+ 5.1
Département du Calvados	300 345	338 956	+ 12.9
ATHIS-DE-L'ORNE	3 515	3 560	+ 1.3
FLERS Nord	2 454	2 593	+ 5.7
FLERS Sud	2 264	2 389	+ 5.5
FLERS	7 967	8 097	+ 1.6
Département de l'Orne	139 355	146 131	+ 4.9
Total de la zone d'étude	50 220	54 047	+ 7.6
Département de la Manche	227 472	245 467	+ 7.9
Région Basse-Normandie	667 172	730 554	+ 9.5

L'évolution du parc de logements sur la zone d'étude entre 1990 et 1999 corrobore les principaux constats faits précédemment sur le plan démographique.

Au total, le parc de logements des onze cantons concernés, dont FLERS, s'est accru de 7.6 %, soit 3 827 logements supplémentaires.

Néanmoins, l'augmentation observée est davantage marquée pour les huit cantons du département du Calvados : + 10.0 % en moyenne (+ 12.9 % pour l'ensemble du département). Cette hausse est plus notable pour les cantons situés en périphérie immédiate de l'agglomération caennaise (BOURGUEBUS et EVRECY) et décroît au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Pour les trois cantons de l'Orne, dont FLERS, ce pourcentage est seulement de + 3.5 %, chiffre assez proche de celui observé sur l'ensemble du département : + 4.9 %.

- Répartition des logements (données 1999)

Le parc de logements de la zone d'étude se caractérise par la prédominance des résidences principales. Sur certains cantons, il est également caractérisé par le poids relativement important des résidences secondaires ; c'est le cas de THURY-HARCOURT (13.2 %) ou encore de ATHIS-DE-L'ORNE (12.1 %).

	Résidences principales		Résidences secondaires et logements occasionnels		Logements vacants	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
AUNAY-SUR-ODON	2 962	86.8	263	7.7	187	5.5
BOURGUEBUS	6 517	96.2	108	1.6	150	2.2
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	4 430	91.9	198	4.1	192	4.0
EVRECY	6 028	93.5	219	3.4	200	3.1
THURY-HARCOURT	3 490	80.7	571	13.2	301	6.1
VILLERS-BOCAGE	3 322	93.3	125	3.5	118	3.3
CONDE-SUR-NOIREAU	3 535	86.1	300	7.3	271	6.6
FALAISE NORD	3 391	85.6	325	8.2	246	6.2
Département du Calvados	258 623	76.3	65 080	19.2	15 253	4.6
ATHIS-DE-L'ORNE	2 909	81.7	431	12.1	220	6.2
FLERS Nord	2 386	92.0	67	2.6	140	5.4
FLERS Sud	2 188	91.6	105	4.4	96	4.1
FLERS	7 320	90.4	138	1.7	639	7.9
Département de l'Orne	118 658	81.2	17 828	12.2	9 645	6.6
Total de la zone d'étude	48 478	89.6	2 850	5.3	2 760	5.1
Département de la Manche	194 900	79.4	35 838	14.6	14 728	6.0
Région Basse-Normandie	572 181	78.3	118 746	16.2	39 626	5.5

Caractéristique de cantons essentiellement ruraux, les résidences principales sont principalement constituées de maisons individuelles : 81.5 à 99.0 % ; seuls les cantons de CONDE-SUR-NOIREAU et de FLERS présentent un pourcentage moins élevé : respectivement 67.0 % et 47.4 %.

	Maison individuelle		Logement dans immeuble collectif	
	Nombre	%	Nombre	%
AUNAY-SUR-ODON	2 415	81.5	477	16.1
BOURGUEBUS	6 267	96.2	150	2.3
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	4 266	96.3	89	2.0
EVRECY	5 741	95.2	199	3.3
THURY-HARCOURT	3 145	90.1	227	6.5
VILLERS-BOCAGE	2 913	87.7	289	8.7
CONDE-SUR-NOIREAU	6 370	67.0	1 050	29.7
FALAISE NORD	3 184	93.9	102	3.0
Département du Calvados	164 156	63.5	86 602	33.5
ATHIS-DE-L'ORNE	2 837	97.5	29	1.0
FLERS Nord	2 249	94.3	98	4.1
FLERS Sud	2 166	99.0	7	0.3
FLERS	3 470	47.4	3 558	48.6
Département de l'Orne	91 645	77.2	23 386	19.7
Total de la zone d'étude	45 023	92.9	6 275	7.1
Département de la Manche	151 940	78.0 %	37 011	19.0
Région Basse-Normandie	407 850	71.3	147 009	25.7

- Epoque de construction

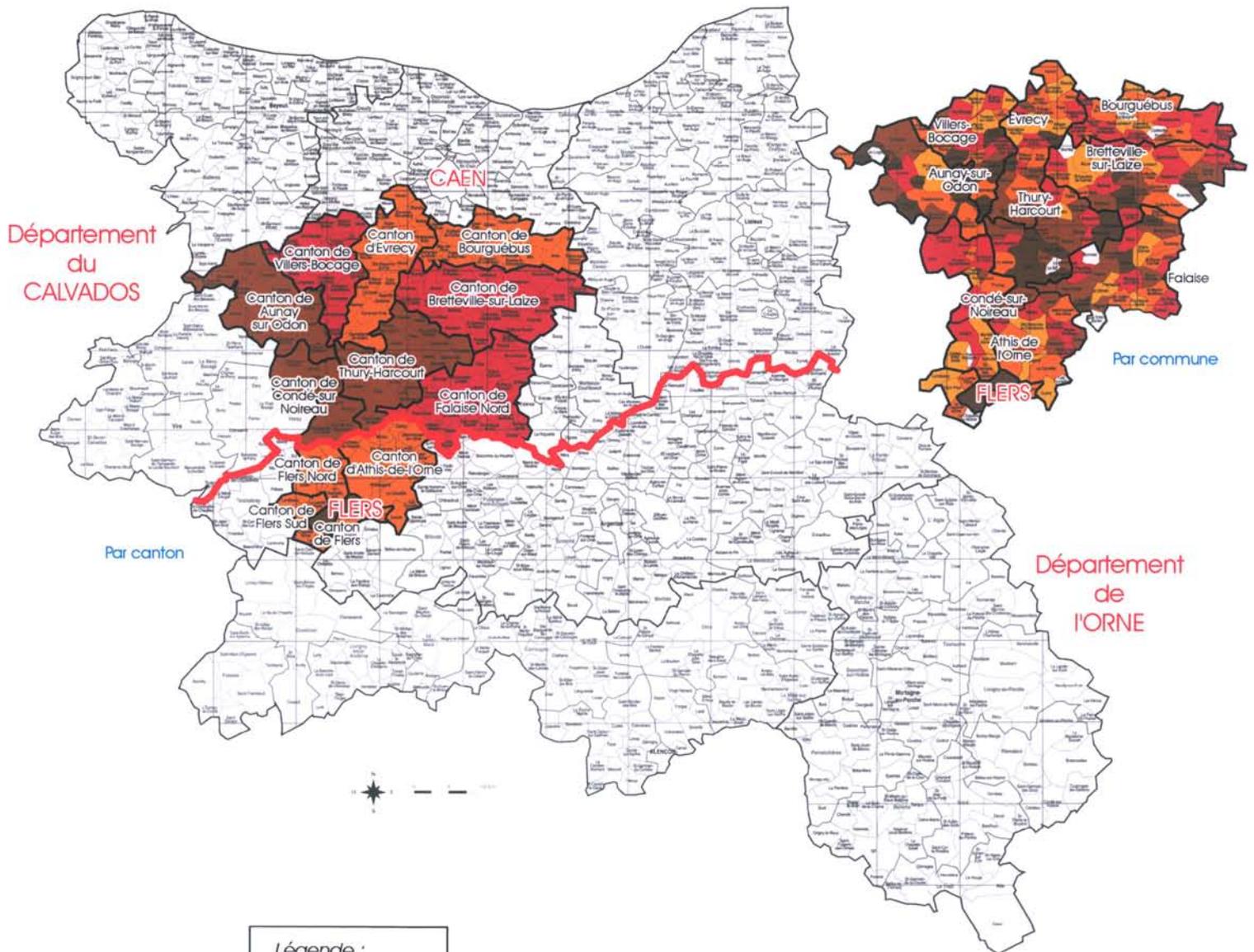
	Avant 1949 (%)	1949-1974 (%)	1975-1980 (%)	1981-1989 (%)	1990-1999 (%)
AUNAY-SUR-ODON	50.2	32.2	7.3	4.8	5.6
BOURGUEBUS	20.0	28.7	16.7	18.1	16.4
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	45.7	20.6	15.9	8.9	8.8
EVRECY	24.9	23.2	19.1	17.4	15.3
THURY-HARCOURT	58.8	17.5	10.5	7.4	5.9
VILLERS-BOCAGE	38.1	23.9	16.5	11.8	9.7
CONDE-SUR-NOIREAU	39.7	46.6	5.8	4.7	3.2
FALAISE NORD	61.7	14.8	8.9	8.0	6.6
Département du Calvados	30.9	31.3	15.9	11.0	10.7
ATHIS-DE-L'ORNE	60.5	16.5	9.9	7.8	5.3
FLERS Nord	44.0	19.2	17.6	10.1	9.1
FLERS Sud	34.3	23.8	18.2	14.1	9.6
FLERS	29.6	52.2	10.1	4.0	4.0
Département de l'Orne	50.7	24.4	11.6	7.1	6.2
Total de la zone d'étude	42.3	26.6	13.0	9.8	8.3
Département de la Manche	40.8	26.5	12.5	11.1	9.0
Région Basse-Normandie	38.2	28.3	13.9	10.3	9.3

De manière générale, l'essentiel des logements a été construit avant 1949 (un peu plus de quatre logements sur dix pour l'ensemble de la zone d'étude).

La période d'après guerre (1949-1974) a également connu un rythme de construction assez marqué, qui s'est ralenti par la suite.

La présence et la proximité d'axes routiers permettant un accès rapide et sécurisé aux pôles administratifs, économiques ou culturels, est un phénomène qui participe à l'attractivité des communes périurbaines et plus rurales dans la mesure où celles-ci peuvent offrir des possibilités de logements.

Taux de chômage



Légende :

	< 5 %
	5 à 7,5 %
	7,5 à 10 %
	10 à 12,5 %
	12,5 à 15 %
	> 15 %

1.3.4 - L'emploi dans la zone d'étude

(Source : INSEE - RGP 1990 et 1999).

- Population active

La population active totale de la zone d'étude (onze cantons dont FLERS) s'élève à 59 564 personnes, soit 14.3 % de la population active des départements du Calvados et de l'Orne confondus.

Pour le département du Calvados, le taux de chômage est à l'image de l'ensemble du département, c'est à dire en hausse, exception faite des cantons de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE et de FALAISE Nord. Pour l'Orne, les trois cantons dont FLERS concernés ont quant à eux, vu leur taux de chômage diminuer.

	Population active (1990)	Population active (1999)	Taux de chômage (%)	
			1990	1999
AUNAY-SUR-ODON		3 501	10.3	13.4
BOURGUEBUS		9 405	8.3	9.4
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE		5 968	12.9	11.8
EVRECY		8 674	8.4	8.8
THURY-HARCOURT		4 028	10.9	14.0
VILLERS-BOCAGE		4 312	9.4	11.4
CONDE-SUR-NOIREAU		3 741	11.5	13.0
FALAISE NORD		3 882	13.3	11.7
Département du Calvados		290 148	12.0	13.6
ATHIS-DE-L'ORNE		3 250	10.4	10.0
FLERS Nord		2 783	10.8	8.6
FLERS Sud		2 816	8.7	7.8
FLERS		7 204	16.1	15.4
Département de l'Orne		127 175	10.0	11.7
Total de la zone d'étude		59 564	10.9	11.3

- Bassins d'emplois

La zone d'étude fait partie de deux bassins d'emplois : celui de CAEN et celui de FLERS.

Le bassin d'emplois de CAEN occupe un rôle central dans la vie économique bas-normande. Entre 1990 et 1999, il a axé son développement sur les services, tout en conservant un fort tissu industriel organisé autour des filières automobiles et électroniques.

Les activités économiques se concentrent principalement sur l'agglomération caennaise. L'espace rural, quant à lui, s'organise autour de sept pôles d'activités. Ces petites villes, sans représenter une réelle alternative à un développement centré sur CAEN, sont un atout certain pour l'espace rural du bassin, lui permettant de conserver en son sein des activités économiques.

Enfin, la grande périphérie caennaise, reste une zone essentiellement résidentielle.

Le bassin d'emplois de FLERS est, avec ceux de VIRE et CHERBOURG, un des trois bassins bas-normands les plus affectés par le recul de l'emploi. Sur l'ensemble du bassin flérien, moins d'une vingtaine de communes ont gagné des emplois depuis 1990 ; l'essentiel de la croissance se concentre dans les communes proches de FLERS, notamment MESSEI et ATHIS-DE-L'ORNE.

Le mouvement de repli des activités observé dans les communes rurales a eu pour conséquence d'accélérer la concentration des emplois dans les pôles de FLERS, de CONDE-SUR-NOIREAU et de LA FERTE-MACE, ainsi que dans leur immédiate périphérie. Cette évolution de la situation de l'emploi dans le bassin de FLERS est à l'origine d'un exode massif de la population et de l'intensification des déplacements quotidiens entre lieu de domicile et lieu de travail.

- Secteurs d'activités

Les secteurs d'activités sont identifiés par l'INSEE au niveau des zones d'emplois. Au sein de l'aire d'étude, sont ainsi concernées les zones d'emplois de CAEN - BAYEUX et de CONDE - FLERS. En 1999, la population active ayant un emploi dans ces deux zones d'emplois se répartit de la manière suivante.

	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Zone d'emplois de CAEN - BAYEUX	8 193	4.4	33 357	17.7	10 222	5.4	136 667	72.5
Zone d'emploi de CONDE - FLERS	4 406	10.2	13 394	31.0	2 648	6.2	22 707	52.6

La zone d'étude se caractérise par une prédominance du secteur tertiaire qui occupe sept actifs sur dix pour la zone d'emplois de CAEN - BAYEUX et cinq actifs sur dix pour celle de CONDE - FLERS.

Vient ensuite le secteur secondaire davantage représenté dans la zone d'emplois de FLERS : 37.2 %, contre 22.1 % pour CAEN - BAYEUX.

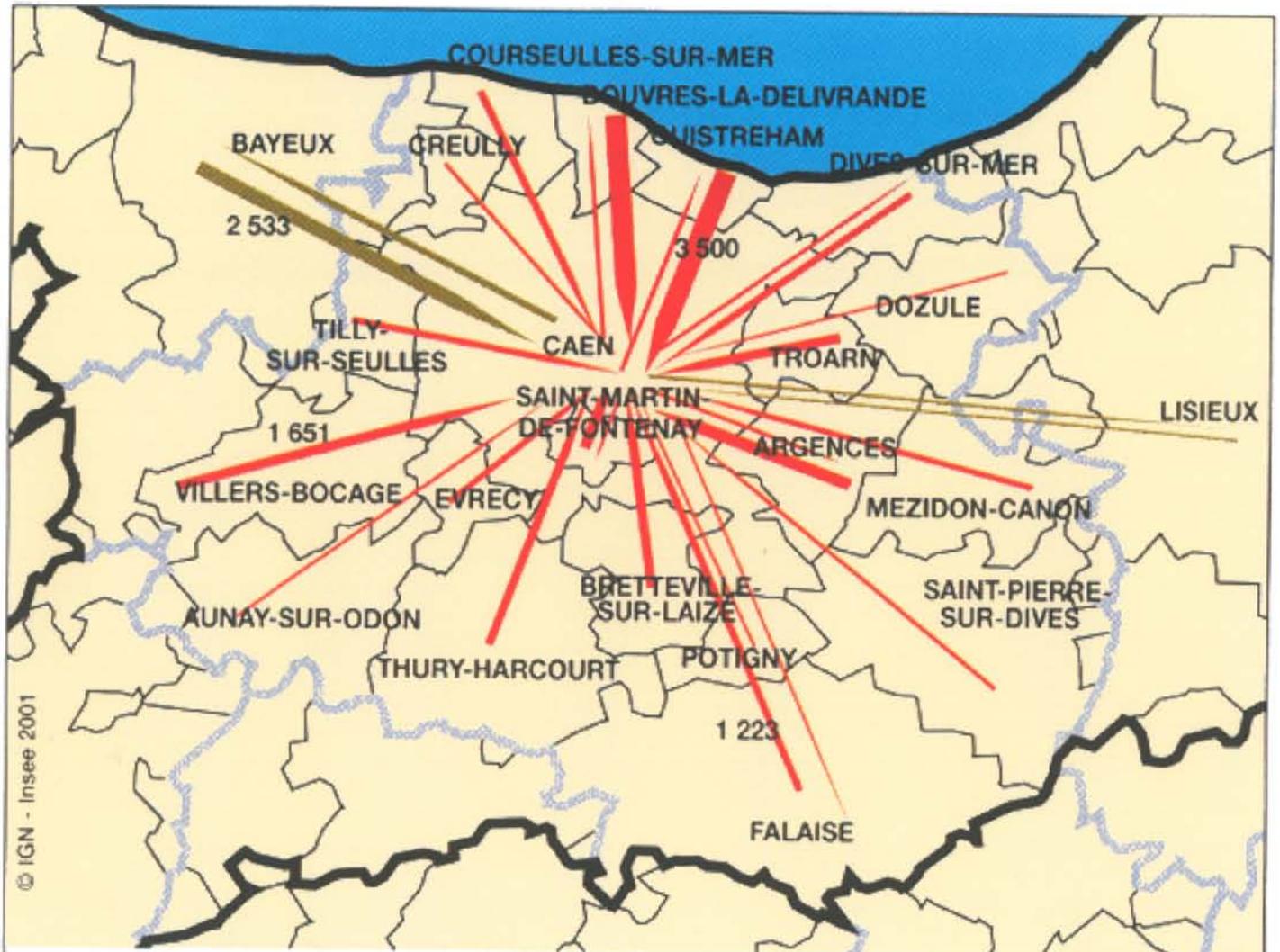
Enfin, le secteur primaire reste encore assez bien représenté dans la zone d'emploi de FLERS : 10.2 % ; pour celle de CAEN - BAYEUX son importance est moindre : 4.4 %.

De manière plus détaillée, la population totale se répartit par catégorie socio-professionnelle comme suit (chiffres 1999).

		Zone d'emplois de CAEN - BAYEUX	Département du Calvados	Zone d'emplois de FLERS	Département de l'Orne	Région Basse-Normandie
Agriculteurs - Exploitants	Effectifs	5 206	8 735	3 690	8 514	31 582
	%	1.1	1.3	3.3	2.9	2.3
Artisans Commerçants Chefs d'entreprise	Effectifs	12 767	18 637	3 437	8 861	42 264
	%	2.6	2.9	3.1	3.0	3.0
Cadres Professions intellectuelles supérieures	Effectifs	22 032	22 032	2 180	7 393	47 290
	%	4.5	4.1	2.0	2.5	3.3
Professions intermédiaires	Effectifs	47 477	59 356	7 932	21 821	120 762
	%	9.8	9.2	7.3	7.4	8.5
Employés	Effectifs	65 829	86 481	11 733	34 231	179 829
	%	13.5	13.3	10.6	11.7	12.6
Ouvriers	Effectifs	61 320	85 177	18 625	45 410	194 294
	%	12.6	13.1	16.9	15.5	13.6
Retraités	Effectifs	81 029	26 506	26 506	66 657	290 333
	%	16.7	17.9	24.0	22.8	20.4
Autres sans activités professionnelle	Effectifs	190 387	247 385	36 224	100 239	517 211
	%	39.2	38.1	32.8	34.2	36.3
Population totale	Effectifs	486 047	554 309	110 327	292 766	1 423 565
	%	100	100	100	100	100

Déplacements Domicile-Travail

Bassin d'emploi de CAËN



© IGN - Insee 2001

-  Limites départementales
-  Limites des territoires
-  Limite des aires d'influence des pôles de services intermédiaires

Déplacements domicile-travail supérieurs à 400 personnes

-  Flux internes
-  Flux externes

Source : Insee, recensements de la population.

- Migrations alternantes

La population active génère de nombreux déplacements domicile-travail comme le montre les chiffres des tableaux ci-dessous :

Population active ayant un emploi résidant dans le bassin d'emplois de CAEN

	1990	1999
Part des actifs travaillant sur leur commune de résidence	40.8 %	32.5 %
Part des actifs travaillant sur le bassin d'emplois (mais hors de leur lieu de résidence)	52.1 %	58.5 %
Part des actifs travaillant hors du bassin d'emplois	7.1 %	9 %

Population active ayant un emploi résidant dans le bassin d'emplois de FLERS

	1990	1999
Part des actifs travaillant sur leur commune de résidence	54.4 %	42.1 %
Part des actifs travaillant sur le bassin d'emplois (mais hors de leur lieu de résidence)	37.7 %	46.4 %
Part des actifs travaillant hors du bassin d'emplois	7.9 %	11.5 %

Le ralentissement des activités économiques, dans le bassin de FLERS notamment, a contraint les actifs à se déplacer plus fréquemment sur des trajets plus longs ; phénomène davantage marqué pour la catégorie socio-professionnelle des cadres supérieurs qui pour beaucoup habitent l'agglomération caennaise.

Les thèmes traités dans ce chapitre corroborent les observations faites dans les paragraphes précédents, à savoir des cantons périurbains dynamiques opposés à des cantons plus éloignés de l'agglomération caennaise et plus ruraux au taux de chômage plus élevé et à une faible évolution voire un déclin démographique.

Un réseau routier de qualité permettrait d'améliorer les conditions de circulation, notamment pour les trajets domicile - travail, et favoriserait l'implantation d'activités en zone rurale, contribuant ainsi à la réduction du taux de chômage.

Déplacements Domicile-Travail

Bassin d'emploi de FLERS



© IGN - Insee 2001

 Limites départementales

 Limites des territoires

 Limite des aires d'influence des pôles de services intermédiaires

Déplacements domicile-travail supérieurs à 100 personnes

 Flux internes

 Flux externes

Source : Insee, recensements de la population.

1.3.5 - Les activités économiques dans la zone d'étude

La zone d'étude présente un tissu économique varié.

L'économie est fortement marquée par l'industrie automobile, ainsi que par l'activité agricole et l'agro-alimentaire.

Le tourisme occupe également une part importante dans l'économie locale, notamment dans le secteur de la « Suisse Normande ».

- L'activité agricole

Comme le montre le tableau qui suit, le secteur agricole connaît une baisse continue.

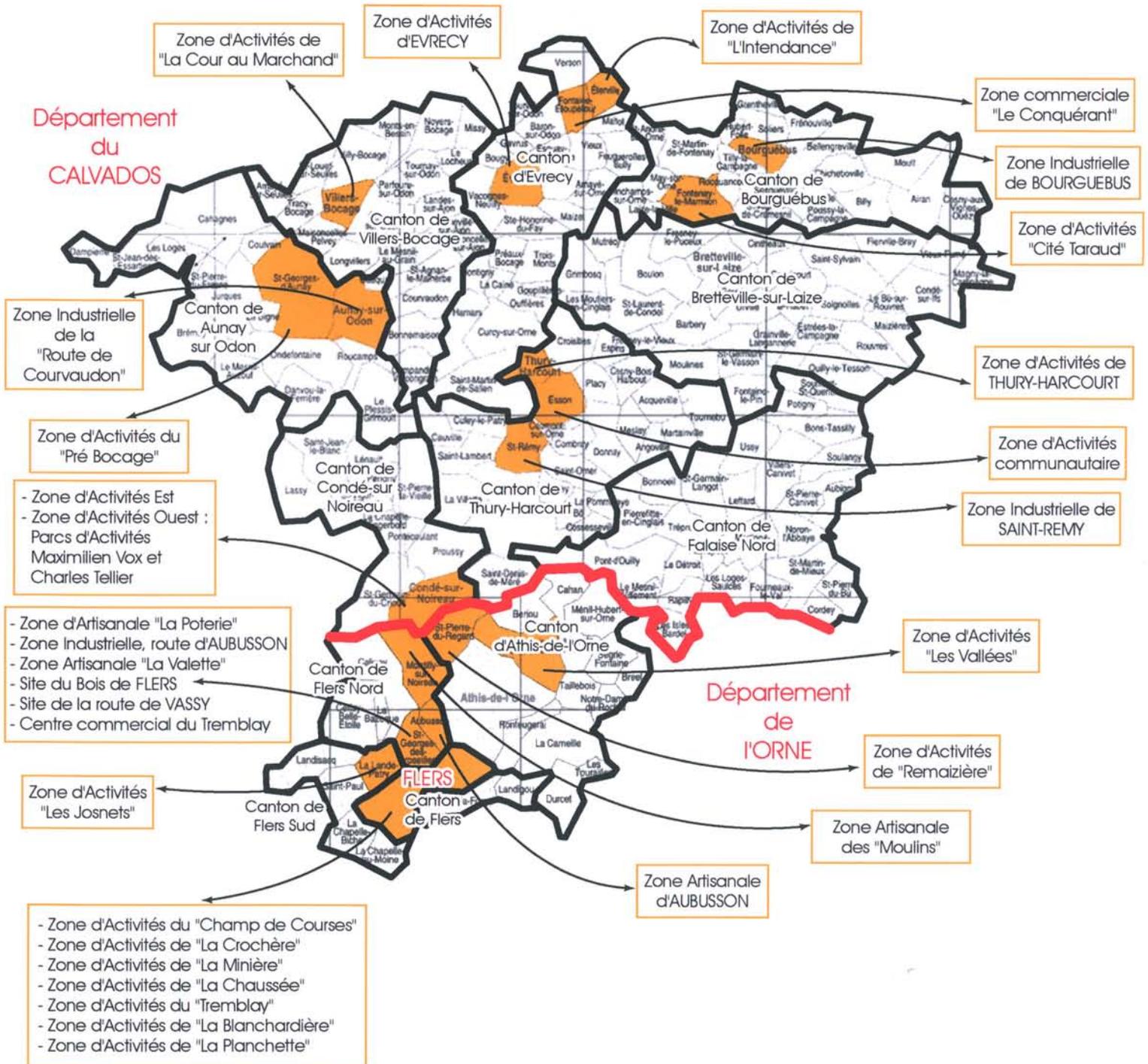
	Nombre d'exploitation			Nombre de chefs d'exploitations			Surface Agricole Utilisée (ha)		
	1988	2000	Evolution 1988-2000 (%)	1988	2000	Evolution 1988-2000 (%)	1988	2000	Evolution 1988-2000 (%)
AUNAY-SUR-ODON	497	327	- 34.2	515	368	- 28.5	13 560	12 736	- 6.1
BOURGUEBUS	243	178	- 26.8	259	194	- 25.1	13 721	12 984	- 5.4
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	383	266	- 30.6	412	305	- 26.0	18 802	18 575	- 1.2
EVRECY	333	204	- 38.7	348	228	- 34.5	12 713	11 691	- 8.0
THURY-HARCOURT	425	347	- 18.4	442	379	- 14.3	12 563	12 023	- 4.3
VILLERS-BOCAGE	327	201	- 38.5	344	233	- 32.3	11 298	10 217	- 9.6
CONDE-SUR-NOIREAU	312	213	- 31.7	319	235	- 26.3	8 608	8 678	- 0.8
FALAISE NORD	430	314	- 27.0	455	339	- 25.5	15 512	15 644	+ 0.8
Département du Calvados	13 844	9 099	- 34.3	14 533	10 138	- 30.2	426 782	397 753	- 6.8
ATHIS-DE-L'ORNE	413	258	- 37.5	447	308	- 31.1	11 541	10 151	- 12.0
FLERS Nord	172	98	- 43.0	181	115	- 36.5	4 334	3 933	- 9.3
FLERS Sud	184	119	- 35.3	196	141	- 28.1	4 294	3 893	- 9.3
FLERS									
Département de l'Orne	13 736	8 421	- 38.7	14 492	9 865	- 31.9	441 674	412 027	- 6.7
Total de la zone d'étude	3 719	2 525	- 32.1	3 918	2 845	- 27.4	126 946	120 525	- 5.1
Département de la Manche	26 659	18 242	- 31.6	27 646	20 253	- 26.7	488 198	454 353	- 6.9
Région Basse-Normandie	54 239	35 762	- 34.1	56 671	40 256	- 29.0	1 356 654	1 264 133	- 6.8

Le nombre d'exploitations est en effet en baisse sur l'ensemble des cantons de la zone d'étude, à l'image des chiffres observés pour les départements du Calvados et de l'Orne.

Le nombre de chefs d'exploitation suit la même courbe depuis plusieurs décennies, de même que la Surface Agricole Utilisée (S.A.U.), exception faite du canton de FALAISE Nord qui connaît une légère augmentation. Cette diminution générale de la S.A.U s'explique en partie par le développement des zones urbanisées.

Tandis qu'au Nord de la zone d'étude, l'activité agricole se caractérise par les grandes cultures (céréales notamment), au Sud, secteur de bocage, l'élevage bovin vient s'associer à la polyculture.

Zones d'Activités



- L'industrie et l'artisanat

(Sources : - Comité d'Expansion Economique de Basse-Normandie ;
- Mairie de CONDE-SUR-NOIREAU ;
- Mairie de FLERS ;
- Mairie de SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS ;
- Mairie de BOURGUEBUS ;
- Communauté de Communes de la Suisse Normande).

L'approche géographique des activités fait apparaître une concentration spatiale des établissements recensés au sein des unités urbaines de THURY-HARCOURT, SAINT-REMY, CONDE-SUR-NOIREAU et FLERS.

Ainsi, les zones d'activités recensées dans la zone d'étude sont les suivantes (cf liste des entreprises en annexes) :

↳ Canton d'AUNAY-SUR-ODON

- Zone Industrielle de la « Route de Courvaudon » - AUNAY-SUR-ODON - 27 ha - environ 265 emplois.
- Zone d'Activités du « Pré Bocage » - SAINT-GEORGES-D'AUNAY - 2 ha.

↳ Canton de BOURGUEBUS

- Zone d'Activités « Cité Taraud » - FONTENAY-LE-MARMION - 12.9 ha.
- Zone Industrielle de BOURGUEBUS.

↳ Canton d'EVRECY

- Zone d'Activités de « L'Intendance » - ETERVILLE : 3 ha.
- Zone Commerciale « Le Conquérant » - FONTAINE-ETOUPEFOUR - Créée en 1986.
- Zone d'Activités d'EVRECY.

↳ Canton de THURY-HARCOURT

- Zone d'Activités de THURY-HARCOURT - 2 ha - environ 20 emplois.
- Zone d'Activités Communautaire à ESSON
- Zone Industrielle de SAINT-REMY - 4 ha - environ 145 emplois.

↳ Canton de CONDE-SUR-NOIREAU

- Zone d'Activités Est, rue Jean-Monnet - environ 930 emplois.
- Zone d'Activités Ouest, route de Vire : Parc d'Activités Maximilien Vox - environ 500 emplois.
- Zone d'Activités Ouest, route de Vire : Parc d'Activités Charles Tellier - environ 570 emplois.

↳ Canton de VILLERS-BOCAGE

- Zone d'Activités de « La Cour au Marchand » - VILLERS-BOCAGE : 16 ha.

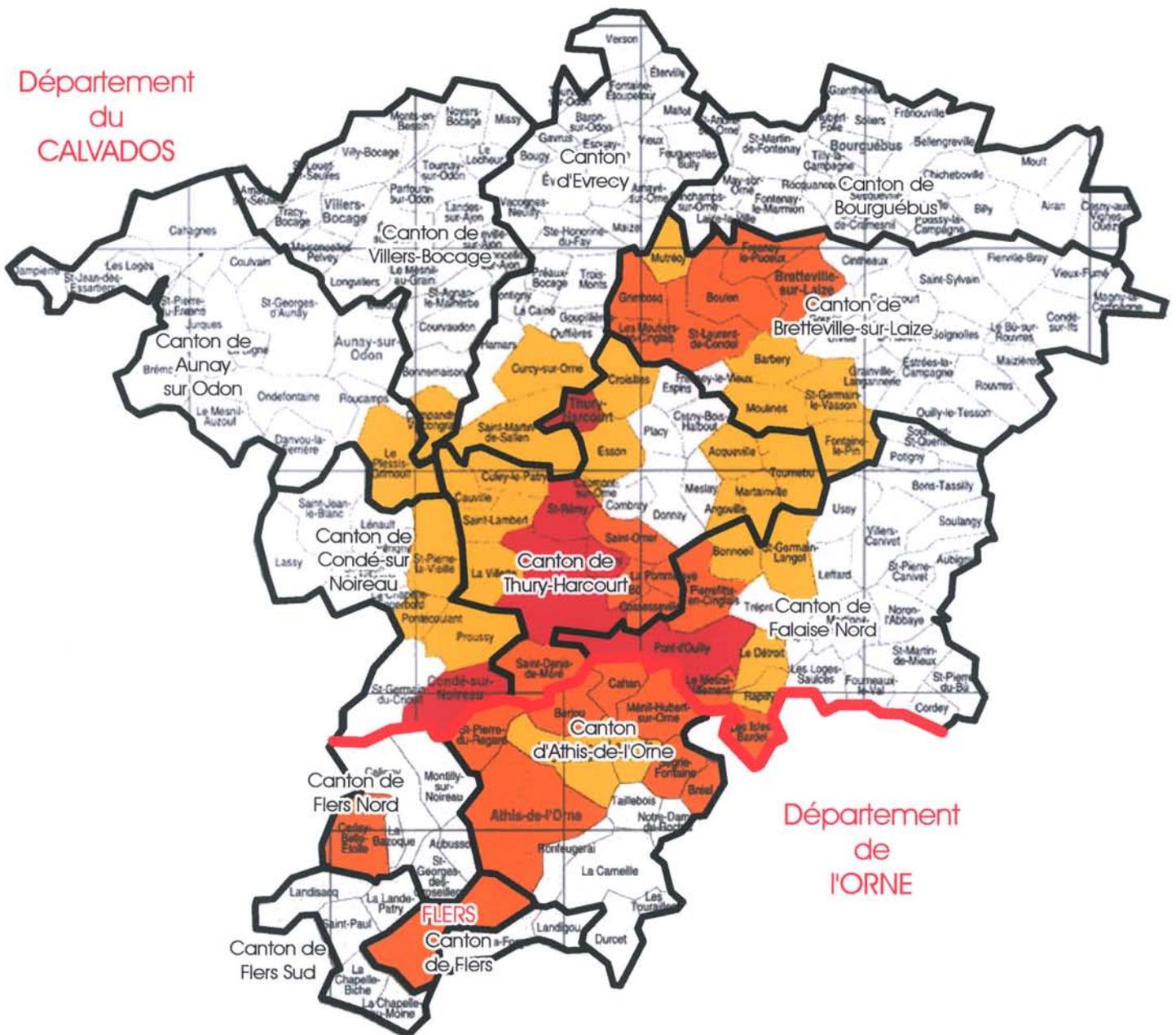
↳ Canton d'ATHIS-DE-L'ORNE

- Zone d'Activités « Les Vallées » - SAINTE-HONORINE-LA-CHARDONNE - 2.43 ha.
- Zone d'Activités de « Remaizière » - SAINT-PIERRE-DU-REGARD - 4 ha.

↳ Cantons de FLERS Nord et FLERS Sud

- Zones Industrielle FLERS - SUD :
 - Zone d'Activités du « Champ de Courses » - environ 250 emplois ;
 - Zone d'Activités de « La Crochère » ;
 - Zone d'Activités de « La Minière » ;
 - Zone Industrielle de « La Chaussée » ;
 - Zone d'Activités du « Tremblay » - 330 emplois environ ;
 - Zone d'Activités de « La Blanchardière » ;
 - Zone d'Activités de « La Planchette ».

L'intensité touristique



Département
du
CALVADOS

Département
de
l'ORNE



→ Zones Industrielles et d'Activités de SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS

- Zone Artisanale « La Poterie » ;
- Zone Industrielle « Le Mesleret », Route d'AUBUSSON – environ 315 emplois;
- Zone Artisanale « La Valette » - environ 12 emplois ;
- Centre Commercial du Tremblay ;
- Site du Bois de FLERS ;
- Site de la route de VASSY – environ 205 emplois ;
- Zone d'Activités, rue des Canadiens- environ 75 emplois ;
- Zone d'Activités « Rainette » – environ 90 emplois.

→ Zone d'Activités « Les Josnets » (Commune de La LANDE PATRY)

→ Zone Artisanale d'AUBUSSON

→ Zone Artisanale des « Moulins », sur la commune de MONTILLY-SUR-NOIREAU

A ces zones d'activités existantes, il convient d'ajouter plusieurs projets de création de nouvelles zones et l'extension de zones existantes : au Nord-Ouest de CONDE-SUR-NOIREAU (19ha), sur la commune de SAINT-PIERRE-DU-REGARD et sur celle de THURY-HARCOURT.

De nombreuses autres implantations industrielles et artisanales existent dans l'aire d'étude ; néanmoins, n'étant pas regroupées au sein de Zones d'Activités, leur localisation est souvent difficile à préciser.

- Recherche et développement

De nombreuses entreprises disposent de laboratoires de recherche et développement leur permettant ainsi de promouvoir la création et l'innovation.

Cette politique technologique apparaît indispensable autant pour les entreprises d'activité traditionnelles, qui peuvent y trouver un avantage concurrentiel, que pour les entreprises de haute technologie.

- Les services et commerces

Bien que de nombreux services et commerces aient déserté le monde rural au cours des vingt dernières années, le secteur d'étude est bien doté en services et commerces de proximité grâce notamment aux bourgs chefs-lieux de canton (THURY-HARCOURT, CONDE-SUR-NOIREAU, ATHIS-DE-L'ORNE, FLERS) qui assurent une bonne desserte du territoire.

- Le tourisme

Le tourisme représente un secteur économique important au sein de l'aire d'étude. La Suisse Normande, à laquelle elle appartient pour une grande partie, est en effet très réputée au niveau départemental et régional.

La RD 562, ancienne Route des Ducs de Normandie, traverse les pôles touristiques que sont THURY-HARCOURT, CONDE-SUR-NOIREAU et CLECY. Cette dernière, véritable station verte et « capitale » de la Suisse Normande, est réputée pour la beauté de ses sites et paysages : « Les Rochers », « La Route des Crêtes », « Le Pain de Sucre »,...

De nombreux autres sites peuvent être cités au sein de l'aire d'étude ou à proximité immédiate : les forêts de Grimbosq et de Cinglais, « Les Roches d'Oëtre », la vallée du Noireau,... La fréquentation de ces sites reste cependant difficilement quantifiable ; aucun chiffre n'est, à ce jour, disponible.

Les trois villes citées plus haut, ainsi que AUNAY-SUR-ODON, FLERS ou encore PONT d'OUILLY et, dans une moindre mesure les autres communes, offrent une grande variété d'équipements sportifs et de loisirs (bases nautiques, centres équestres, etc,...). De nombreuses activités y sont pratiquées : canoë-kayak, parapente, VTT,... Les chiffres disponibles indiquent que pour l'ensemble des trois bases de canoë-kayak présentes dans le secteur de THURY-HARCOURT, environ 26 000 locations de canoë-kayak ont été enregistrées durant l'été 2003. Toujours pour la même période, 16 000 jeunes ont été encadrés par le personnel de la base de loisirs de Lionel TERRAY à CLECY.

Le tableau ci-dessous donne les fréquentations des principaux sites et musées présents au sein de la zone d'étude ou à proximité immédiate et pour lesquels le nombre de visiteurs est comptabilisé.

	2003	2001	2000	1999	1998	1997
- Château de FONTAINE-ETOUPEFOUR		450	440	600	750	600
- Parc et jardins du Château d'Harcourt à THURY-HARCOURT		4 582	4 827	6 300	6 528	6 704
- Musée Hardy à CLECY		267	431	523	227	750
- Musée du chemin de fer miniature à CLECY		32 799	28 597	28 217	28 303	27 000
- Ecomusée de l'Abeille à CLECY (uniquement groupes)		2 467*	1 500	Non comptabilisé	1 100	3 017*
- Musée Les Fosses d'Enfer à SAINT-REMY-SUR-ORNE		3 460	4 298	6 084	5 202	8 091
- Espace aquatique de CONDE-SUR-NOIREAU (ouvert 1 ^{er} mars 1999)		85 000	99 538	74 137		
- Centre aquatique de THURY-HARCOURT**		50 963	85 101	85 000	100 650	108 000
- Musée du Château de FLERS		-	7 124	5 059	-	-
- Musée de la Blanchardière à FLERS		-	2 127	3 990	-	-
- Château de PONTECOULANT			9 350			
- Médiathèque de CONDE-SUR-NOIREAU	80 000					
- Espace aquatique de FLERS	175 000					
- Cinéma THURY-HARCOURT	17 000	18 900	17 500	15 400		
- Cinéma CONDE-SUR-NOIREAU	8 000***					
- Cinéma FLERS						

* Avec individuels

** Hors scolaires

*** Réouverture septembre 2003

En terme d'hébergements, l'essentiel de l'offre se situe dans les communes de la Suisse Normande. Les structures d'accueil sont multiples : hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, campings,...

Les tableaux ci-après donnent pour 2001 leur répartition :

Hôtellerie

	Tous		4* luxe		4*		3*		2*		1*		TSE*	
	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres	Ets	Chbres
CLECY	5	48					1	12	3	31			1	5
CONDE-SUR-NOIREAU	4	31							1	9	2	17	1	5
GOUPILLIERES	1	6							1	6				
PONT D'OUILLY	3	31							2	23			1	8
ST-GERMAIN-DU-CRIOULT	1	9							1	9				
THURY-HARCOURT	1	12					1	12						
VILLERS-BOCAGE	2	50												
Hôtels	17	187	0	0	0	0	2	24	8	78	2	17	3	18

* TSE : Tourisme Sans Etoile

Hôtellerie de plein air

	Tous		4*		3*		2*		1*		EC		Aire Naturelle	
	Ets	Emplt	Ets	Emplt	Ets	Emplt	Ets	Emplt	Ets	Emplt	Ets	Emplt	Ets	Emplt
BANNEVILLE-SUR-AJON	1	18											1	18
CLECY	1	100					1	100						
CONDE-SUR-NOIREAU	1	35					1	35						
GOUPILLIERES	1	12											1	12
PONT D'OUILLY	1	58					1	58						
ST-GERMAIN-DU-CRIOULT	1	25											1	25
THURY-HARCOURT	12	144	1	92							1	52		
Hôtels	8	392	1	92	0	0	3	193	0	0	1	52	3	55

Autres hébergements

	Chambres d'hôtes		Gîtes d'étape		Gîtes ruraux		Meublés Clévacances		Centres vacances		Résidences secondaires (INSEE 1999)
	Nbre	lit	Nbre	lit	Nbre	lit	Nbre	lit	Nbre	lit	
Acqueville					2	13					7
Angoville											2
Banneville-sur-Ajon					1	7					6
Baron-sur-Odon											8
Bauquay											4
Bô (Le)	2	4			1	4					16
Bonnoeil					1	5					6
Caumont-sur-Orne											5
Cauville					2	17					18
Cesny-Bois-Halbout											8
Clécy	3	8	2	63	19	123	4	21	1	60	102
Combray											8
Condé-sur-Noireau											41
Cossesseville											29
Courvaudon											7
Croisilles					2	10					8
Culey-le-Patry	2	6			3	20	1	8			23
Curcy-Sur-Orne											20
Détroit (le)											10
Donnay											18
Epinay-sur-Odon					2	8					6
Espins			2	47							6
Esquay-Notre-Dame											4
Esson					3	18					14
Eterville	2	5									2
Fontaine-Etoupefour											2
Goupillères											12
Grimbosq					1	9					17
Hamars					5	28					26
Isles-Bardel (Les)											27
Landes-sur-Ajon	1	3			1	6					8
Locheur (Le)					3	14					4
Longvillers	6	14			2	14					7
Maisoncelles-Pelvey					3	18					4
Maisoncelles-sur-Ajon											1
Maltot	2	5									1
Martainville											4
Meslay											13

	Chambres d'hôtes		Gîtes d'étape		Gîtes ruraux		Meublés Clévacances		Centres vacances		Résidences secondaires (INSEE 1999)
	Nbre	lit	Nbre	lit	Nbre	lit	Nbre	lit	Nbre	lit	
Mesnil-au-Grain (Le)											1
Mesnil-Villement (Le)											39
Montigny											4
Moutiers-en-Cinglais					2	6					18
Ondefontaine											7
Ouffières	1	3			1	6					13
Parfouru-sur-Odon					1	6					4
Pierrefitte-en-Cinglais					2	12					17
Placy					1	6					4
Pommeraye (la)			2	32	3	25					17
Pont d'Ouilly	3	8	1	32	3	16					74
Pontécoulant											6
Proussy					2	12					17
Rapilly											4
Saint-André-Sur-Orne											3
Saint-Denis-de-Méré											30
Saint-Germain du Crioult											17
Saint-Georges-d'Aunay					1	6					22
Saint-Lambert					3	19					19
Saint-Laurent-de-Condé											2
Saint-Martin-de-Sallen					2	10					46
Saint-Omer					1	6					8
Saint-Pierre-La-Vieille					3	14					30
Saint-Rémy	4	10			3	14					71
Thury-Harcourt									1	45	36
Tournay-sur-Odon					1	4					9
Tréprel					2	17					10
Trois-Monts	2	6			5	20					3
Vey (Le)	9	22	2	42	8	43					43
Vieux	2	6									8
Villers-Bocage					1	6					3
Villette (La)					2	17					23
	39	100	9	216	98	579	5	29	2	105	1 112

D'un point de vue économique, la qualité des réseaux, mais également la fluidité et l'accessibilité aux entreprises sont des facteurs déterminants dans le choix des entrepreneurs. Le tissu économique de la zone d'étude et de ses proches environs est fortement marqué par un tissu dense de P.M.E. / P.M.I., qui pour des raisons de qualité, nécessite un réseau routier permettant d'acheminer rapidement les produits des bassins de production aux bassins de transformation.

La présence de voies rapides est également un facteur potentiel de développement (zones d'activités futures) pour des secteurs aujourd'hui à caractère rural et parfois peu actifs qui pourraient se développer à court terme.

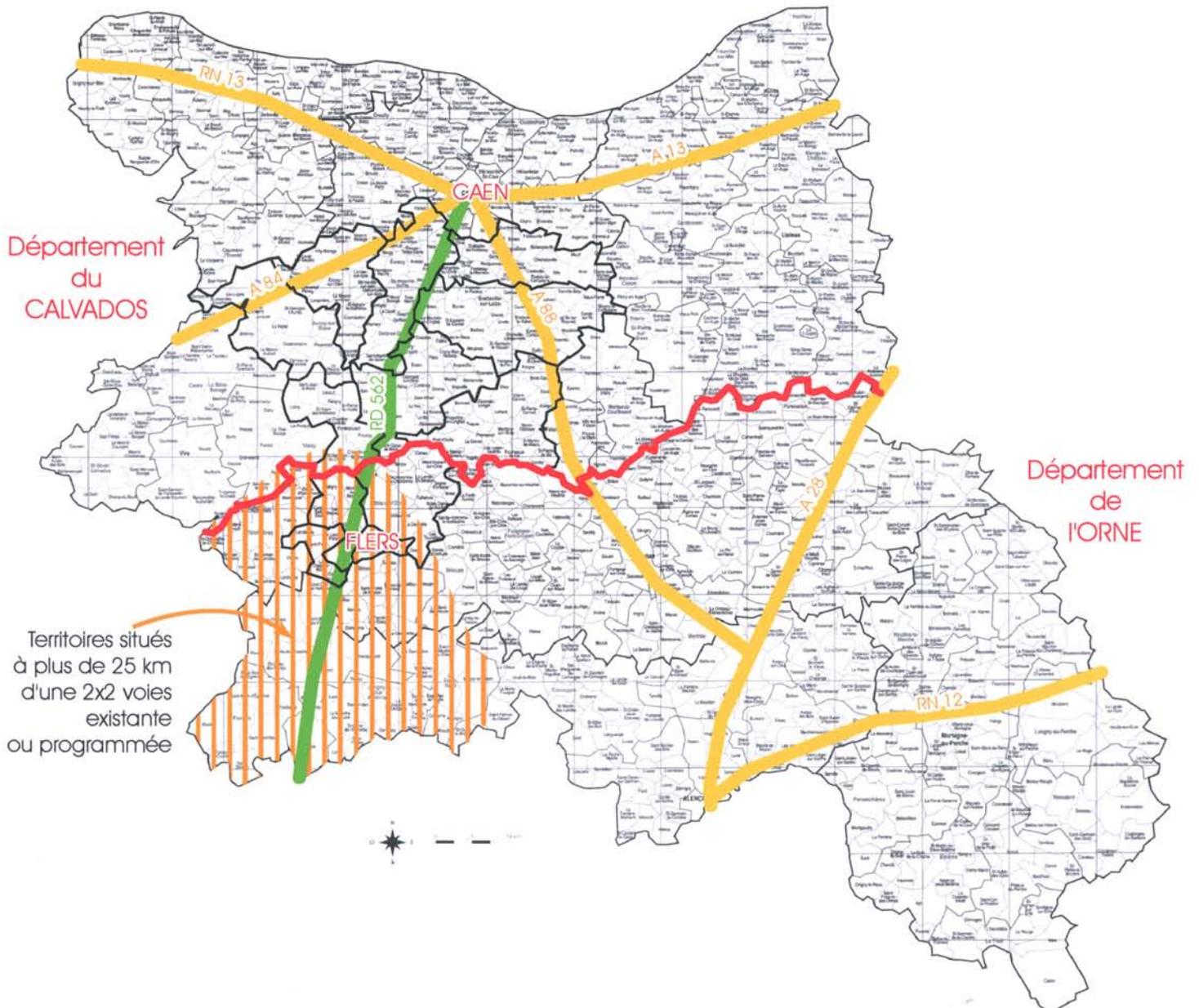
En effet, la diminution des temps de parcours et l'arrivée de population dans les secteurs ruraux pourront dynamiser et revitaliser ces zones (développement d'activités). Là également, la route constitue ainsi un outil fort d'aménagement du territoire.

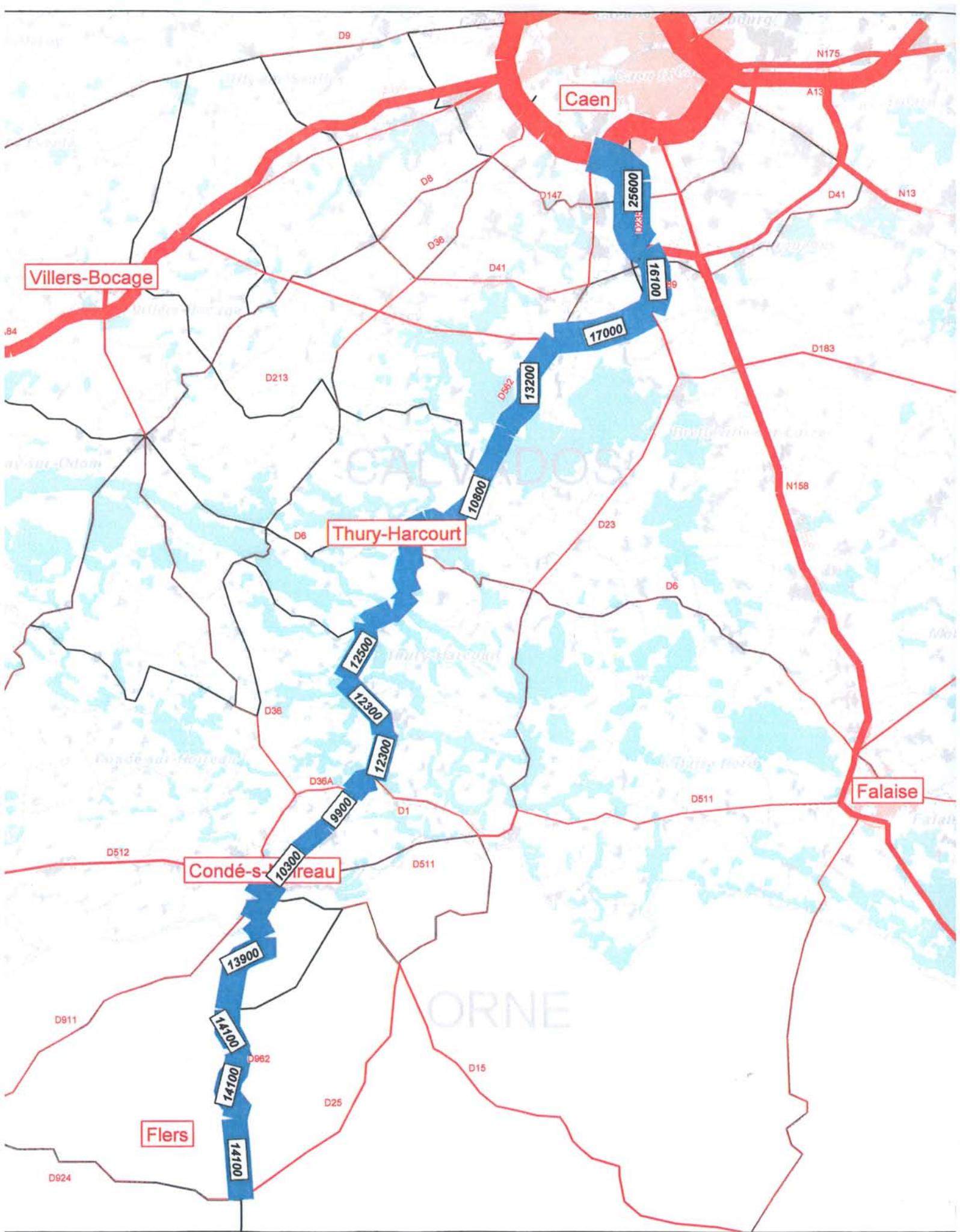
La zone d'étude se caractérise également par son attrait touristique. En effet, le secteur de la Suisse Normande, notamment, de renommée nationale, attire de nombreux visiteurs.

La qualité de l'axe routier que constitue la RD 562 et la RD 962 ne permet pas de répondre correctement à la demande des industriels en terme de niveau de services et de sécurité.

De même, les difficultés d'accès à certaines zones rurales peuvent limiter leur développement, notamment touristique.

Aire géographique à l'écart des grands axes actuels et futurs





I.4 - Les trafics futurs

(Source : Etude de trafic ISIS de mars 2004)

Pour mémoire, les trafics obtenus en 2002 en absence de tout aménagement structurant supplémentaire vis-à-vis de la situation actuelle à l'exception de la déviation de Boulon, pour l'heure de pointe du soir (HPS), puis en Moyenne Journalière (*) sont les suivants

	Sens CAEN - FLERS	Sens FLERS - CAEN	2 sens confondus
Liaisons	Trafic HPS	Trafic HPS	Trafic MJ
CAEN - BOULON	630 uvp/h	570 uvp/h	10 400 v/j
BOULON - THURY HARCOURT	470 uvp/h	430 uvp/h	9 200 v/j
THURY HARCOURT - CONDE SUR NOIREAU	480 uvp/h	410 uvp/h	10 200 v/j
CONDE SUR NOIREAU - FLERS	470 uvp/h	490 uvp/h	10 300 v/j

(*) : Les trafics Moyens Journaliers sont pris égaux à 10 fois le trafic heure de pointe au Nord de THURY HARCOURT, et 12 fois au Sud de THURY HARCOURT; la part de PL est de 8.5 % avec 1 PL = 2 uvp et 1 VL = 1 uvp.

Les trafics futurs sur les RD 562 et RD 962 ont été évalués à l'horizon 2020 en considérant les hypothèses suivantes :

- Taux d'accroissement retenu de 3.5 % / an jusqu'en 2012 (ce taux correspond au taux d'accroissement relevé ces dix dernières années ; référence Dossier de Voirie d'Agglomération de CAEN) ;
- Puis 2.5 % / an jusqu'en 2020 (coefficient de croissance de la circulation de la Direction des Routes sur les méthodes d'évaluation économique des investissements routiers en rase campagne - circulaire octobre 98) ;
- La liaison A 13 - RN 13 - RN 158 (future A 88) réalisée ;
- La liaison RN 158 - RD 562 - A 84 réalisée.

Les trafics obtenus à l'horizon 2020 pour l'heure de pointe du soir (HPS), puis en Moyenne Journalière sont les suivants :

	Sens CAEN - FLERS	Sens FLERS - CAEN	2 sens confondus
Liaisons	Trafic HPS	Trafic HPS	Trafic MJ
CAEN - BOULON	250 uvp/h (**)	210 uvp/h (**)	19 600 v/j (***)
BOULON - THURY HARCOURT	570 uvp/h	560 uvp/h	12 000 v/j
THURY HARCOURT - CONDE SUR NOIREAU	440 uvp/h	540 uvp/h	11 500 v/j
CONDE SUR NOIREAU - FLERS	550 uvp/h	610 uvp/h	14 000 v/j

(**) : Trafic faible sur la RD 562 actuelle car déviation de BOULON en service

(***) : Sur la déviation de BOULON

Les trafics moyens journaliers qui ont permis de calculer les moyennes de trafics par sections en 2002 et 2020 sont joints ci-après.

Les RD 562 et RD 962, classées « voies départementales primaires » au sens de l'étude de trafic, ont une capacité de 900 uvp/h / sens.

En terme de capacité, les RD 562 et RD 962 à 2 voies permettent théoriquement d'écouler le trafic jusqu'à un horizon d'environ 20 ans.

Cependant, ceci n'est valable que pour les sections de rase campagne, hors traversées d'agglomérations et de carrefours.

Des problèmes de fluidité apparaîtront donc effectivement d'ici 20 ans. Ces difficultés seront accrues par la diminution sensible des possibilités de dépassements (plus de trafic donc moins de possibilité de dépasser dans les secteurs à 2 voies). La sécurité des usagers et des riverains sur l'axe se dégradera.

A noter enfin, que l'attractivité du projet de liaison entre CAEN et FLERS à 2X2 voies induira un trafic plus élevé sur le tracé projeté (cf le chapitre « III.6 Comparaison technique et environnementale par secteur »).

Topographie Hydrographie

